

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **4 avril 2017**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Bruno Gobeil, maire
Monsieur David Masse, conseiller # 2
Madame Lise Pratte, conseillère # 3
Monsieur Yves Vézina, conseiller # 4
Monsieur Michel Morin, conseiller # 6

Sont absents :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Monsieur Rémi Poulin, conseiller # 5

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par Monsieur le Maire de la Municipalité de La Patrie. Johanne Latendresse, directrice générale, secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin, **appuyée** par Madame Lise Pratte, l'ordre du jour est adopté.

2017-04-72

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Suivi et approbation du procès-verbal du 7 mars 2017

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina, **appuyée** par Monsieur David Masse le procès-verbal du 7 mars 2017 est approuvé.

2017-04-73

Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Période de questions

Le maire répond à quelques questions venant du public.

5. Rapport-chef de pompier

A. Dépôt du rapport du chef pompier

Les élus ont pris connaissance du rapport de Monsieur Louis Desnoyers

B. Inscription formation espaces clos –Louis Desnoyers

Sur la proposition de Monsieur Lise Pratte
Appuyée par Monsieur David Masse
Et résolu unanimement

Que le conseil autorise Monsieur Louis Desnoyers à participer à la formation en espaces clos qui aura lieu le 8 et 9 mai à La Patrie, un montant de 210 \$ est prévu pour l'inscription.

2017-04-74 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

C. Embauche de trois (3) pompiers volontaires au sein du service sécurité incendie

ATTENDU QUE pour permettre de conserver l'effectif nécessaire au sein du service, il est nécessaire d'engager de nouveaux pompiers volontaires;

ATTENDU QUE Messieurs Martin Leblanc, Jimmy Coates et Nelson Davis souhaitent se joindre à l'équipe;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yves Vézina, **appuyée** par Monsieur David Masse et résolu unanimement :

QUE le conseil de la municipalité de La Patrie accepte d'embaucher Messieurs Martin Leblanc, Jimmy Coates et Nelson Davis en tant que pompiers volontaires au sein du Service de sécurité incendie de la municipalité de La Patrie.

2017-04-75 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

D. Demande de gratuité location Centre communautaire –Service d'incendie La Patrie

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina
Appuyée par Monsieur David Masse
Et résolu unanimement

Que le conseil autorise la gratuité du local du Centre communautaire pour le Service d'incendie de La Patrie le 28 mai 2017, pour une activité de financement pour faire l'achat d'un costume de mascotte.

2017-04-76 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

E. Entente intermunicipale d'entraide en cas de sinistre majeur en matière de sécurité incendie : autorisation de signature

ATTENDU que les municipalités concernées se sont prévaluées des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q, c C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q, c C-27.1) pour conclure une entente d'entraide majeure en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Madame Lise Pratte, appuyé par Monsieur David Masse **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**,

QUE la Municipalité de La Patrie accepte de conclure une entente intermunicipale d'entraide en cas de sinistre majeur en matière de sécurité incendie avec les autres municipalités participantes intéressées, suivant les modalités et les conditions prévues à l'entente, pour la période du 1er avril 2017 jusqu'au 31 décembre 2018 ;

QUE le maire Monsieur Bruno Gobeil ou en son absence, la mairesse suppléante Madame Lise Pratte et la directrice générale, secrétaire-trésorière Madame Johanne Latendresse soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la Municipalité de La Patrie;

QUE la présente résolution soit acheminée à toutes les municipalités participantes à l'entente d'entraide municipale.

2017-04-77 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

F. Approbation de diverses dépenses pour le service d'incendie

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina, **appuyée** par Monsieur David Masse, il est **résolu** que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Programmation Pagettes : 250 \$ pour remplacer l'achat prévu de février 2017 des pagettes usagées au montant de 600\$ (rupture de stock)
- Gant (1) : 93 \$
- Cagoules (13) : 325 \$
- Couvre bas (3): 45 \$
- Formation pratique 4 pompiers Cookshire : 120 \$

Un montant de 833 \$ taxes en sus est prévu pour couvrir les factures à recevoir pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

2017-04-78 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

6. Rapport de la voirie

Les élus ont pris connaissance du rapport de Monsieur Luc Bibeau

a) Achat clé à rocher à angle et de douilles

Sur la proposition de Madame Lise Pratte
Appuyée par Monsieur Michel Morin
Et résolu unanimement

Que le conseil autorise l'achat d'une clé à rocher à angle et de douilles au montant de 375 \$ taxes en sus de la compagnie Huot.

2017-04-79

Résolution adoptée à l'unanimité.

b) Approbation de diverses dépenses ;

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina, **appuyée** par Monsieur David Masse, il est **résolu** que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

Eau potable :

- Lecteur DPD chlore : 720 \$

Voirie :

- Achat balai mécanique : 1 500 \$
- Outillage divers : 300 \$
- Entretien saisonnier : tracteur à pelouse et camion : 400 \$
- Asphalte froid : 550 \$

Equipement Salle municipale :

- Chariot pour chaises : 550 \$

Un montant de 4 020 \$ taxes en sus est prévu pour couvrir les factures à recevoir pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

2017-04-80

Résolution adoptée à l'unanimité.

7. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

8. Correspondances à répondre

Lettre - A : Adoption du R93-17 d'emprunt relatif aux travaux de remplacement de conduite d'eau potable de la rue Notre-Dame Est sur une distance approximative de 340 mètres et dépenses afférentes.

Il est proposé par Madame Lise Pratte, **appuyé** par Monsieur David Masse et **résolu** unanimement d'adopter le règlement numéro R93-17 intitulé règlement d'emprunt relatif aux travaux de remplacement de conduite d'eau potable de

la rue Notre-Dame Est sur une distance approximative de 340 mètres et des dépenses afférentes et d'un emprunt de 594 689 \$.

2017-04-81 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - B : Adjudication d'appel d'offres de balayage des rues municipales pour une période de 3 ans (2017-2018-2019)

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina
Appuyée par Monsieur David Masse
Et résolu unanimement

Que le conseil accepte l'offre des Entreprises Myrroy inc, au montant de 2 700 \$ taxes en sus annuellement pour le balayage printanier pour une période de 3 ans (2017-2018-2019).

2017-04-82 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - C : Remboursement taxes foncières 2017 Corporation des loisirs St-Pierre La Patrie

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina, **appuyée** par Monsieur David Masse, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie verse un don de 1 967 \$ à la Corporation des loisirs St-Pierre La Patrie, pour rembourser les taxes foncières 2017.

2017-04-83 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre -D : Acceptation soumission Construction L. Lachance inc. pour faire la réparation de fissures (joint) au Centre communautaire

Sur la proposition de Monsieur David Masse
Appuyée par Madame Lise Pratte
Et résolu unanimement

Que le conseil accepte l'offre de Construction L. Lachance inc. au taux horaire de 70 \$/h pour faire la réparation de fissures (joint) au Centre communautaire.

2017-04-84 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre -E : Renouvellement entente La Société canadienne de la Croix Rouge pour une période de trois (3) ans

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin
Appuyée par Monsieur David Masse
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil renouvelle l'entente de trois (3) ans, du Service aux sinistrés de la Croix-Rouge canadienne en situation d'urgence.

Que le conseil désigne Monsieur Bruno Gobeil maire et Madame Johanne Latendresse directrice générale, secrétaire-trésorière à signer tout document relatif à l'entente et autorise la contribution pour les années 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 au montant de 160\$ par année.

2017-04-85 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre -F : Résolution pour mandater la MRC du Haut-St-François pour apporter des modifications au règlement de zonage : autorisation de l'usage «carrière, sablière et gravière» dans la zone Rtb-33

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina
Appuyée par Madame Lise Pratte
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil mandate la MRC du Haut-St-François pour apporter des modifications au règlement de zonage : autorisation de l'usage «carrière, sablière e gravière» dans la zone Rtb-33, pour un montant approximatif de 734.40 \$ et d'un montant de 535.50 \$ pour des activités déjà réalisées.

2017-04-86 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - G : Adhésion 2017-2018 Conseil sport loisir de l'Estrie

Aucune adhésion pour cette année

Lettre - H : Embauche pour l'ouverture et entretien du bâtiment sanitaire de l'abri Bois du 21 mai (Fête de la Reine) au 9 octobre 2017 (Action de grâce).

Sur la proposition de Monsieur David Masse
Appuyée par Monsieur Yves Vézina
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la municipalité de La Patrie accepte d'embaucher Madame Carole Audet pour faire l'ouverture et l'entretien du bâtiment sanitaire de l'abri-bois à la fréquence de deux fois par jour, soit le matin pour l'ouverture à partir de 8 h et pour la fermeture à 19 h, pour la période débutant le 21 mai (Fête de la Reine) au 9 octobre 2017 (Action de grâce) à contrat pour un montant de 210 \$ par semaine.

2017-04-87 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - I : Invitation tournoi de golf 2017 –Diabète Estrie

Aucune inscription

Lettre - J : Demande de financement Maison cinquième saison Lac Mégantic

IL EST PROPOSÉ par Monsieur David Masse,
appuyée par Madame Lise Pratte
Et résolu unanimement

QUE le conseil de la municipalité de La Patrie accepte de contribuer pour un montant de 150 \$ pour le financement de la Maison La Cinquième Saison.

2017-04-88 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - K : Demande de dons –Opération Nez rouge

IL EST PROPOSÉ par Monsieur David Masse,
appuyée par Monsieur Michel Morin
Et résolu unanimement

QUE le conseil de la municipalité de La Patrie accepte de contribuer pour un montant de 100 \$ pour le financement d'Opération Nez rouge pour l'année 2017.

2017-04-89 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - L : Demande de gratuité locale du Centre communautaire et utilisation du terrain de soccer –Club quad Mont-Mégantic

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina
Appuyée par Madame Lise Pratte
Et résolu unanimement

Que le conseil autorise au Club Quad Mont-Mégantic la gratuité du local du Centre communautaire et l'utilisation du terrain de soccer le 10 juin lors de l'activité Festi-Quad.

Qu'il ait entendu que le terrain de soccer devra être remis dans le même état qu'avant l'utilisation.

2017-04-90 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - M : Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2017-2018

Considérant que la Semaine de la santé mentale, qui se déroule **du 1er au 7 mai**, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « *7 astuces pour se recharger* » ;

Considérant que les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois ;

Considérant que la Semaine s'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux ;

Considérant que la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population ;

Considérant que les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

Considérant qu' il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale :

- **en invitant leurs citoyennes et leurs citoyens à consulter les outils** promotionnels de la campagne <etrebiendanssatete.ca>;
- **en encourageant les initiatives et activités** organisées sur leur territoire;
- **en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale** lors d'un conseil municipal.

Il est proposé par Madame Lise Pratte
Appuyée par Monsieur Michel Morin
Et résolu unanimement

Que Bruno Gobeil, maire de La Patrie, proclame par la présente la semaine du 1er au 7 mai 2017 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de La Patrie et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces » pour se recharger.

2017-04-91 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - N : Campagne Sauvons Postes Canada

Il est proposé par Madame Lise Pratte
Appuyée par Monsieur Yves Vézina
Et résolu unanimement

Que le conseil fasse parvenir une lettre à l'Honorable Judy M. Foote, Ministre des Services publics et Approvisionnement Canada, pour exprimer sa vision sur les recommandations qui ont été soumises par le comité parlementaire.

2017-04-92 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - O : Demande de gratuité centre communautaire – Formation à la Vie Chrétienne

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina
Appuyée par Madame Lise Pratte
Et résolu unanimement

Que le conseil autorise la gratuité du local du Centre communautaire le 29 avril pour une rencontre d'information à la Formation à la vie Chrétienne.

2017-04-93

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre - P : Autorisation de dépôt de la demande d'aide financière – Les Étincelles de Bonheur du Haut-Saint-François

CONSIDÉRANT que La corporation des Étincelles de Bonheur du Haut-Saint-François est mandataire pour l'ensemble des municipalités du Haut-Saint-François en vertu du Programme d'Assistance Financière au Loisir des Personnes Handicapées De l'Estrie ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de La Patrie désire déposer une demande en vertu du Programme d'Assistance Financière au Loisir des Personnes Handicapées de l'Estrie pour son Service d'Animation Estivale;

CONSIDÉRANT que monsieur Dominic Alexandre est le représentant autorisé de la corporation des Étincelles de Bonheur du Haut-Saint-François;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur David Masse, appuyée par Monsieur Yves Vézina et résolu unanimement :

QUE le conseil de la municipalité de La Patrie permet à monsieur Dominic Alexandre, directeur général de la corporation des Étincelles de Bonheur du Haut-Saint-François, de déposer la demande au programme d'Assistance Financière au Loisir des Personnes Handicapées de l'Estrie au nom de la municipalité de La Patrie.

2017-04-94

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre - Q : Contribution financière- Sentiers frontaliers

**Sur la proposition de Monsieur David Masse
Appuyée par Madame Lise Pratte
Et résolu unanimement**

Que le conseil autorise une contribution financière au maintien du réseau au montant de 250 \$ pour le Club de randonnée et réseau de sentiers pédestres, Sentiers Frontaliers.

2017-04-95

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre - R : Échange de terrain entre la Municipalité La Patrie et 1862-0104 Québec inc.

Considérant que la municipalité de La Patrie désire poursuivre le projet «sentiment d'appartenance et d'embellissement sur l'axe 212» en aménageant une halte panoramique avec panneaux historiques sur un terrain

appartenant à 1862-0104 Québec inc, soit une partie du lot 4 999 813 situé sur la rue Prévost;

Considérant que la Municipalité de La Patrie cède en échange à la société 1862-0104 QUÉBEC INC. le lot 4 999 844 ci-dessus décrit situé au coin des rues St-Pierre et Chapleau.

Considérant que la société 1862-0104 QUÉBEC INC devra faire procéder sans délai à la modification cadastrale requise afin que la partie du lot 4 999 813 soit identifiée par un nouveau numéro de lot distinct.

En conséquence

Il est proposé par Monsieur Yves Vézina

Appuyé par Madame Lise Pratte

Et résolu unanimement

Que soit mandatée la notaire Claire Bouffard à préparer les documents nécessaires à l'échange de terrains entre les deux parties;

Que Bruno Gobeil maire, et Johanne Latendresse, directrice générale, secrétaire-trésorière, soient autorisés et sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, ledit acte d'échange ainsi qu'une convention préalable d'échange, de même que tous écrits ou autres documents qu'il jugera utiles ou nécessaires, et faire toutes les déclarations nécessaires, afin de donner plein et entier effet aux présentes.

2017-04-96

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre - S : Désignation d'une personne autorisée – calendrier de conservation des documents administratifs

Attendu qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

Attendu qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

Attendu que La Municipalité de La Patrie est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi ;

Attendu que La Municipalité de la Patrie, a un règlement de délégation de pouvoirs ou de signature, mais que celui-ci ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

Il est proposé par Madame Lise Pratte et appuyé par Monsieur David Masse :

D'autoriser la directrice générale, secrétaire-trésorière à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de La Municipalité de La Patrie.

2017-04-97 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - T : Paiement archiviste Dominic Boisvert

Sur la proposition de Monsieur David Masse
Appuyée par Monsieur Yves Vézina
Et résolu unanimement

Que le conseil autorise le paiement pour la gestion des archives à Monsieur Dominic Boisvert, archiviste et fasse parvenir un chèque de 2 013.80 \$ taxes en sus.

2017-04-98 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - U : Achat de 10 bacs pour le recyclage de Service sanitaires Denis Fortier

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina
Appuyée par Madame Lise Pratte
Et résolu unanimement

Que le conseil fasse l'achat de dix (10) bacs bleu de 360 litres pour la récupération et fasse parvenir un chèque de 1 000 \$ taxes en sus à Service sanitaires Denis Fortier.

2017-04-99 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - V : Demande de la Fabrique de la Paroisse St-Joseph-des-Monts –entretien gazon et nettoyage printanier des plates-bandes

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin
Appuyée par Monsieur Yves Vézina
Et résolu unanimement

Que le conseil accepte la demande de la Fabrique de la Paroisse St-Joseph-des-Monts, pour effectuer l'entretien des pelouses du presbytère et de l'église et le **nettoyage printanier** des plates-bandes.

2017-04-100 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - W : Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 95 397 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Pour ces motifs, sur une proposition de Monsieur Yves Vézina, appuyée par Monsieur David Masse, il est unanimement résolu et adopté que la Municipalité de La Patrie informe le ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2017-04-101 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - X : Dissolution et transfert des actifs de la Corporation des loisirs de St-Pierre de La Patrie à la Municipalité de La Patrie

CONSIDÉRANT la difficulté de recruter des membres actifs (bénévoles) au sein de ladite corporation;

CONSIDÉRANT la tâche liée à l'entretien des infrastructures de loisir (terrain et bâtiments) par les membres de ladite corporation;

CONSIDÉRANT la nécessité de maintenir l'entretien des actifs possédés par ladite Corporation;

CONSIDÉRANT l'intérêt du conseil d'administration de ladite corporation de vouloir plutôt concentrer leurs efforts sur l'organisation d'activités de loisirs pour la population;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Patrie a la capacité de maintenir et entretenir les actifs de ladite corporation;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Pratte

APPUYÉ par Monsieur Michel Morin

ET RÉSOLU

QUE soit mandatée la notaire Claire Bouffard à faire les recherches et préparer tous les documents nécessaires à la cession et au transfert des actifs de la Corporation des loisirs de St-Pierre de La Patrie à la Municipalité de La Patrie.

QUE la Municipalité de La Patrie autorise le maire et la directrice générale à signer tout document et poser tout acte nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution et notamment signer l'acte de cession des biens consentie par la Corporation des Loisirs de St-Pierre de La Patrie.

2017-04-102 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - Y : Avis de motion modifiant le règlement de zonage numéro 39-01A, afin de créer une nouvelle zone rurale touristique blanche (Rtb) et d'y autoriser l'usage Carrière, sablière et gravière

Avis de motion est donné par Monsieur Yves Vézina, indiquant qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis pour adoption un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 39-01A, afin de créer une nouvelle zone rurale touristique blanche (Rtb) et d'y autoriser l'usage Carrière, sablière et gravière.

Dispense de lecture est faite puisqu'une copie du projet a été remise aux membres du conseil conformément à **l'article 445** du Code municipal.

2017-04-103 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - Z : Adoption du projet de règlement numéro 94-17 modifiant le règlement de zonage numéro 39-01A afin de créer une nouvelle zone rurale touristique (Rtb) et d'y autoriser l'usage Carrière, sablière et gravière »

Il est proposé par Madame Lise Pratte, **appuyé** par Monsieur David Masse et **résolu unanimement** d'adopter du projet de règlement numéro 94-17 modifiant le règlement de zonage numéro 39-01A afin de créer une nouvelle zone rurale touristique (Rtb) et d'y autoriser l'usage Carrière, sablière et gravière »

2017-04-104 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - aa : Participation au défilé Musique au sommet – sollicitation organismes locaux

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin
Appuyée par Madame Lise Pratte
Et résolu unanimement

Que le conseil fasse parvenir une lettre aux organismes locaux afin de participer au défilé des chars allégoriques pour le festival Musique au sommet de Chartierville qui aura lieu le samedi 19 août 2017.

2017-04-105 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - bb : Entériner les dépenses -Invitation L'accès à la propriété à Lac-Mégantic

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina
Appuyée par Monsieur David Masse
Et résolu unanimement

Que le conseil entérine les dépenses de Madame Lise Pratte qui a participé au déjeuner-conférence sur l'accès à la propriété qui s'est déroulé le mardi 4 avril à Lac-Mégantic.

2017-04-106 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - cc : Autorisation Maurice Paquette pour entretien ménager à la FADOQ suite aux travaux effectués dernièrement

Sur la proposition de Madame Lise Pratte
Appuyée par Monsieur Yves Vézina
Et résolu unanimement

Que le conseil autorise Maurice Paquette à faire l'entretien ménager au local FADOQ, suite aux travaux de réparations effectués dernièrement.

2017-04-107 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - dd : Appui à Valoris

ATTENDU QUE Valoris a été créée par la ville de Sherbrooke et la MRC du Haut-Saint-François afin de détourner le plus possible de matières résiduelles de l'enfouissement, en complément des autres mesures à la source et en respect des 3 RV;

ATTENDU QUE le détournement de matières doit atteindre, le plus rapidement possible, zéro enfouissement;

ATTENDU QUE la seule façon d'atteindre et dépasser les objectifs nationaux actuels fixés par le PGMR du gouvernement et éventuellement zéro enfouissement, est de mettre à contribution un détournement par le tri des ordures résidentielles, des CRD et des ICI;

ATTENDU QUE l'utilisation des technologies comme celles présentes dans les trois lignes de tri du centre de tri de 32 M \$ de Valoris, permet des taux de détournement inégalés, et ce même en période de rodage;

ATTENDU QUE Valoris a été créée également dans le but de servir de moteur à une filière de développement économique de valorisation des matières résiduelles issues du tri et potentiellement très créatrice d'emplois de qualité, notamment dans son éco-parc industriel;

ATTENDU QUE Valoris a mis sur pied ou attiré dans ses locaux, avec des partenaires, un trio permettant de maximiser la proactivité afin de soutenir le développement de cette filière : le créneau ACCORD des biotechnologies environnementales, le commissaire à l'éco-parc et le centre d'excellence en valorisation des matières résiduelles de l'Estrie;

À CES CAUSES, Il est proposé par Madame Lise Pratte, appuyée par Monsieur Yves Vézina, et **RÉSOLU** que la Municipalité de La Patrie appuie la démarche en cours de Valoris afin d'obtenir:

- la reconnaissance de Recyc-Québec d'être un maillon essentiel de la chaîne de détournement des matières résiduelles de l'enfouissement, avec tous les avantages consentis aux autres moyens complémentaires pour des mesures à la source;
- toute autre reconnaissance par le gouvernement du Québec lui permettant de jouer son rôle essentiel dans la chaîne de détournement par le tri, par exemple par de l'aide au fonctionnement et à la compensation, comme celle accordée aux centres de tri dédiés à la collecte sélective;
- du financement afin de soutenir sa stratégie de développement de la filière de valorisation, notamment pour aider pour le tri, le traitement, la R&D, les projets pilotes et les projets d'entreprises.

2017-04-108 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

9. Présentation des comptes

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina, **appuyée** par Monsieur Michel Morin, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis, totalisant **93 502.16 \$**, référence aux chèques numéros 8698 à 8732, 8734-8737, et les chèques 201700102 à 201700137 et autorise la directrice générale, secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

2017-04-108 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

10. Rapport du maire

Monsieur le maire n'a aucune information à donner au public.

La conseillère Madame Lise Pratte donne un compte rendu de certains dossiers ;

- ✓ Assemblée générale du Transport du Bonheur
- ✓ Accès à la propriété

11. Dépôt du registre public des déclarations faites par un membre du conseil

Aucune déclaration n'a été inscrite au registre public des déclarations tel qu'exigé par l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie.

12. Période des questions

Les membres du conseil répondent aux interrogations du public.

13. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin, il est **résolu** unanimement de lever la séance à **20 h 20**

2017-04-109 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Bruno Gobeil
Maire

Johanne Latendresse
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière

Je, **Bruno Gobeil**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Bruno Gobeil,
Maire